

0370009J  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
LYCEE POLYVALENT FRANCOIS RABELAIS  
28 QUAI DANTON  
37501 CHINON CEDEX  
Tel : 0247935000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 67

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2016

Réuni le : 22/11/2016

Sous la présidence de : Isabelle Fernandes

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2016**

**Numéro de la DBM : 10**

**Budget d'origine :**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Autorise le Chef d'établissement à effectuer cette DBM pour vote relative aux prélèvements sur fonds de roulement pour la maintenance de matériels de cuisine et les travaux d'élagage et le cinquantenaire du Lycée pour un montant de 23 592.84 €.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0